

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Guay) a la parole.

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Je suis très heureux, monsieur l'Orateur, que le député de Lethbridge (M. Hurlburt) fasse mention de...

M. Hurlburt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Le député devrait savoir que la question du Règlement ne se pose pas ici.

M. Hurlburt: Monsieur l'Orateur, en toute déférence, je me suis aperçu que nous avons dépassé l'heure de trois minutes quand je me suis levé pour prendre la parole.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. La question du Règlement pourra être soulevée demain, mais le greffier a signalé l'heure à la présidence.

M. Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux que le député de Lethbridge ait mentionné quelques-unes des mesures prises par le gouvernement fédéral dans sa circonscription, notamment à Lethbridge et dans la région environnante. Ce sont là quelques-uns des bienfaits apportés, mais il y en a plusieurs autres que je pourrais mentionner si j'en avais le temps. Mais pour revenir au sujet en question, je signale que le rapport Laborde Simat, rédigé à l'intention du Service d'expansion industriel de la ville de Lethbridge, est arrivé au ministère le 13 juillet. Il est actuellement étudié par le ministre et d'autres pourparlers auront certainement lieu entre les édiles de la ville, l'administrateur régional pour l'aviation à Edmonton et peut-être avec les fonctionnaires d'Ottawa.

Nous apprécions l'intérêt que porte la ville à améliorer les installations de Lethbridge, et des rapports cordiaux et efficaces existent tant au niveau régional que ministériel avec la ville. Des progrès considérables ont déjà été effectués en matière d'arrangements relatifs au développement à venir de la zone commerciale de l'aéroport de Lethbridge, et le ministre discute actuellement avec la ville d'améliorations à apporter à l'aérogare, étant donné qu'elle recevra les jeux d'hiver 1975 du Canada.

Pour le moment, je ne puis que dire que le ministre n'a aucun plan pour le projet de prolongement de la piste. Si des prévisions et des études économiques le justifiaient, nous y donnerions suite, compte tenu des priorités nationales et des capitaux disponibles dans les années à venir.

LES GRAINS—L'AFFECTATION DE WAGONS AU TRANSPORT DU BLÉ

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, dans les Prairies et en ce qui concerne les producteurs de grain de l'Ouest, une des solutions les plus élémentaires pour leur assurer des revenus stables est de maintenir l'exportation de leurs grains vers les marchés internationaux. Cet automne, les problèmes de transport de ces grains n'avaient jamais été aussi graves depuis dix ans. En janvier dernier, j'ai soulevé la question des wagons couverts pour le transport du blé. Il y a presque dix mois de cela. Nous sommes actuellement exactement dans la même situation. En fait, elle est pire.

Quelques faits le démontrent: Il y a dix ans, le nombre de wagons adaptés au transport des grains et autres den-

Ajournement

rées similaires était de 88,000. Aujourd'hui, le nombre des wagons adaptés au transport des grains et denrées analogues, tel le bois d'œuvre, est de 48,000. Le nombre de wagons capables de transporter des grains a donc diminué de 40,000 en dix ans. Au port de Vancouver, un des points de livraison les plus importants pour l'exportation, il se présente quotidiennement entre 400 et 500 wagons affectés au transport des grains et cela, à 50 p. 100 de capacité. Quant à l'emploi, au moins 50 p. 100 des ouvriers ont été congédiés.

Dix navires actuellement chargent des cargaisons et au moins sept attendent d'en faire autant. A Thunder Bay, où la capacité de manutention est de 60 millions de boisseaux, nous n'avons que 30 millions de boisseaux. Certains pourraient prétendre qu'il y en a 41 millions mais, à vrai dire, il y a 11 millions de boisseaux de criblures et d'autres denrées non destinées au marché d'exportation.

● (2210)

Le réseau d'élévateurs régionaux est tellement chargé à l'heure actuelle que celui de la Saskatchewan est plein à 73 p. 100, ce qui signifie que des centaines de silos régionaux dans la province sont remplis à capacité. Le CN est en avance de 1,500 wagons sur le CP dans le transport des grains, et je l'en félicite, mais ce qui se passe c'est que le CN et le CP profitent de la situation actuelle et de la grève qui a eu lieu il y a des mois pour faire chanter le gouvernement actuel et le forcer à leur fournir plus de wagons-trémies, comme ils l'ont déjà fait.

Ce que doit faire le gouvernement c'est commencer à prendre le contrôle du CP et mettre sur pied un réseau national de transport. Il devrait immédiatement empêcher le CP de se débarrasser des wagons à grains n° 22 et 24, wagons qu'ils veulent envoyer à la ferraille à l'usine de Regina. Je crois savoir qu'ils en ont ainsi disposé de centaines. Une autre chose que le gouvernement pourrait essayer de faire c'est d'établir un répartiteur national de wagons ouverts qui relèverait de la Commission canadienne des transports. Il aurait le pouvoir de donner instruction aux chemins de fer de fournir un nombre suffisant de wagons aux termes de la loi nationale sur les transports pour acheminer nos produits vers les marchés d'exportation, non seulement les marchés d'exportation mais les marchés intérieurs pour ce qui est des grains fourragers à l'intention de l'Est du Canada.

Les députés du Québec se plaignent de ne pas être assurés de stocks suffisants pour l'hiver. C'est peut-être dû au problème qu'ont créé les chemins de fer et également à celui qu'a créé la politique de grains fourragers du ministre qui a permis qu'on remplisse à capacité les élévateurs régionaux au lieu de se servir du système de contingentement. Je pourrais en dire davantage sur ce point, mais j'y reviendrai un autre jour. Je veux dire au ministre que je suis heureux de le voir ici pour répondre à ce qui est une situation extrêmement grave. Nous devons tous faire tout ce que nous pouvons à la Chambre des communes pour régler cette situation, et j'attendrai avec impatience ses propositions ce soir pour essayer de résoudre le problème avant qu'arrivent les rigueurs de l'hiver.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, un vieil adage dit que les chiffres ne mentent pas. Pourtant il est certain qu'on peut se servir des chiffres de façon trompeuse et les chiffres auxquels s'est reporté le député d'Assiniboia (M. Knight) lorsqu'il a dit que le nombre de wagons était passé de 88,000 à 48,000 sont sans doute exacts en ce qui concerne les wagons disponibles, mais ils ne tiennent pas compte du fait qu'un grand